

Le coin du livre

Par Raymond et Lucette Monette (26)

ACQUISITIONS

- Régiment de Carignan, par Benjamin Sulte, 1922 (donateur anonyme)
- Régiment de Carignan, par Régis Roy et Gérard Malchelosse, 1925 (donateur anonyme)
- Terrier de la Seigneurie de Lauzon, par Gaëtane Robitaille, 2005 (achat SHLM)
- Régiment suisse de Meuron, au Bas-Canada, par Maurice Vallée, 2005 (achat SHLM)
- Notre-Dame de Sainte-Foy, par H.-A. Scott, 1902 (donateur anonyme)
- Acadie, tome 2 et tome 3, par Edouard Richard, 1921 (donateur anonyme)

Pour la vente annuelle de livres

Attention ! Changement de date

Notre vente annuelle aura toujours lieu avec des livres de toutes sortes de catégories et à des prix vraiment exceptionnels. Toutefois, la date déjà annoncée dans le journal de septembre est remplacée par le **samedi, 22 octobre, de 9h00 à 17h00**

N'oubliez pas de l'inscrire à votre agenda.

DONS

Voici la liste des donateurs:

- Monsieur Laurent Deschamps
- Monsieur "donateur anonyme" (ce donateur nous a été indiqué par madame Hélène Doth.)
- Monsieur Raymond Monette
- Ville de La Prairie

Merci à ces donateurs pour leur générosité et leur contribution à l'enrichissement de notre bibliothèque.

Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie -de-la-Magdeleine

Internet :

www.laprairie-shlm.com

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Jacques Brunette

Rédaction : Raymond et Lucette Monette (26)
Jacques Brunette (16)
Linda Crevier

Révision Jacques Brunette (16)
Linda Crevier (Coord.)

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social :

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Télec. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.



Au jour le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XVII, N° 7, octobre 2005

Mot du président

Votre Société d'histoire a connu un départ d'enfer. Il semblerait que les gens attendaient avec impatience la reprise des activités "normales" après une période de vacances très occupée sur le plan touristique. Il suffisait de constater l'enthousiasme et la chaleur qui ont caractérisé, encore une fois, le déroulement de notre brunch annuel au restaurant «Le Vieux Fort».

De plus, nous avons assuré la relève de deux membres de notre Conseil qui, il faut l'avouer, avaient bien fait leur part et il s'est établi une liste impressionnante de conférenciers pour l'année 2005-2006. Enfin, la SHLM a participé activement au bien-cuit de notre maire, monsieur Guy Dupré.

Et il se prépare encore quelques surprises... Mais n'anticipons pas et contentons-nous de constater que la SHLM est l'une des plus florissantes sociétés d'histoire de la province.

René Jolicoeur, président

Première conférence

Généalogie et tradition orale

par: madame Gisèle Monarque

Le mardi, 18 octobre, à 19h30

SOMMAIRE

- Nouvelles de la SHLM	2
- Impressions très personnelles	3
- Un moulin à La Fourche	4
- Marcher dans l'ombre du passé	5
- La manière de se contenir à table	6
- Saviez-vous que...	7
- Liste des conférences annuelles	7
- Le coin du livre	8

Nouvelles de la SHLM

Le dimanche, 18 septembre, s'est tenu le brunch annuel de la Société d'histoire au restaurant «Le Vieux Fort».

Dans une ambiance aussi enjouée que chaleureuse, les principaux collaborateurs de la SHLM ont d'abord accueilli leurs invités d'honneur et ceux-ci ont généreusement accepté de dire quelques mots sur la haute considération dans laquelle ils tiennent notre organisme.

Ce fut d'abord notre député fédéral, monsieur Jacques Saada qui, en termes toujours aussi bien choisis, nous a fait part, entre autres, de ses



impressions sur la recherche de ses propres origines généalogiques.

Puis, notre maire, monsieur Guy Dupré, qui est un père pour notre Société, est venu nous prodiguer ses encouragements et remettre à la SHLM, au nom de la Fondation Guy Dupré, un chèque au montant de trois mille dollars. C'est avec gratitude que notre président, monsieur René Jolicoeur, a accepté ce

don qui nous permettra d'améliorer encore nos services.



Enfin, monsieur Jolicoeur a souligné les nombreuses années de travail de monsieur Edouard Légaré au service de la SHLM. Au fil des ans, monsieur Légaré a surtout œuvré en généalogie et au Conseil de la société.

La SHLM tient à adresser ses remerciements et



toutes ses félicitations à monsieur Légaré pour cet hommage bien mérité.

Bref, il faut bien avouer que ce brunch annuel continue d'être un indice de la santé et de la prospérité de notre organisme.

Saviez-vous que...

Le lundi 5 septembre, deux membres assidus de la SHLM ont remonté la petite rivière St-Jacques jusqu'à La Fourche et même un peu plus (passé la route 30). Profitant de la crue de la rivière du fait d'une grosse pluie du début du mois de septembre, Jean L'Heureux et Jacques Brunette sont partis de bon matin du quai de la



mur de verdure. Ce n'est que passé l'école Émilie-Gamelin que le paysage change un peu et devient plus boisé.

Un incident de parcours a forcé Jacques Brunette à se mouiller un peu plus qu'il ne l'aurait voulu. La chose aurait été sans importance si elle n'avait eu une conséquence inattendue. Ces explorateurs d'occasion ont oublié que les coureurs des bois d'autrefois ne portaient pas sur eux des dispositifs électroniques de déverrouillage des portes pour les automobiles. Aussi, quelle ne fut pas leur déception de constater, à leur retour, que les portières de l'auto refusaient de se déverrouiller ! Mais le soleil a fini par sécher le tout et les secours apportés par monsieur Legault, bien que généreux, se sont avérés inutiles. Or, on raconte, sous le

manteau qu'il y a plusieurs années, quelques membres de la SHLM auraient émis le désir de participer à une excursion de ce genre qui aurait réuni plusieurs équipages. Pourquoi alors ne pas en faire une réalité le printemps prochain ? Surtout que plusieurs installations se sont ajoutées sur les rives de la rivière qui faciliteraient grandement le projet.

Avis aux intéressés.

Liste des conférences mensuelles

Mardi, le 18 octobre 2005, à 19h30

Généalogie et tradition orale
par: madame Gisèle Monarque

Mardi, le 15 novembre 2005, à 19h30

Les épidémies en Nouvelle-France
par: monsieur Michel Barbeau

Mardi, le 17 janvier 2006, à 19h30

La palissade fortifiée du village de La Prairie en Nouvelle-France (1667-1779)
par: madame Josiane Jacob

Mardi, le 21 février 2006, à 19h30

Les Frères de l'instruction chrétienne à La Prairie
par: Frère Gaston Roy

Mardi, le 21 mars 2006, à 19h30

Marchande à la toilette
par: madame Jacynthe Tardif

Mardi, le 18 avril 2006, à 19h30

La Prairie
par: monsieur Laurent Houde

Mardi, le 16 mai, à 19h30

L'Histoire en Images
par: M^{me} Myette

La manière de se contenir à table ... au 15^e siècle

Bien que rédigé en français, (?) ce texte, qui nous a été proposé par madame Linda Crevier, provient d'un document du British Museum de Londres. En 84 vers, l'auteur résumait les façons de se tenir à table et les impairs à éviter. Par jeu, essayez de comparer ces façons de faire avec celles d'aujourd'hui.

Se tu veulx estre bien courtoys	se on oste ung plat de devant toy,	
regarde ces reigles en françoys:	n'en fay semblant, mes tien te coy,	52
assez souvent tes ongles roignes,	boy simplement à toute feste	
la longueur fait venir les roignes.	affin que n'affolle ta teste,	
4	et ne remply pas tant ta pense	
lave tes mains [avant] digner,	qu'en toy n'ait belle contenance.	56
et aussi quand voudras souper.		
avant di benedicite	se on mect lievres en ta main,	
que preignes ta nécessité.	mect les en ta manche ou [ton] sain.	
8	entre boire et vin tenir,	
siez toy, mengue sans contredit	ne veilles long plait maintenir,	60
on lieu où ton hoste te dit,	si tu fais soupes en ung verre,	
du pain et du vin dois prendre,	boy le vin, ou le gecte à terre.	
12	et l'autre viande attendre.	
le morcel mys hors de la bouche,	se on sert du fruit au digner,	
à ton vaissel plus ne l'atouche,	n'en mengue point sans le laver.	64
ton morceau ne touche en salliere,	se tu es servy de fromaige,	
16	si en pren poy, n'en fay oultraige;	
car ce n'est pas belle manière,	et si tu es servy de noix,	
ne furge tes dens de la pointe	si en mengue deux ou troys,	68
de costel, je t'en acointe,	et quant tes mains tu laveras,	
ne frote tes mains ne tes bras	on bassin point ne cracheras.	
20	quant tu rendras graces à Dieu,	
tiens t'en le plus que tu pourras,	si te tien en ton propre lieu;	72
puis à table ne crache point;	n'oblie pas les trespassez,	
je te di que c'est ung let point.	souvengne-t-en tousjours assez.	
24	à ton hoste dois mercis rendre;	
de ta toaille ne fais corde	de ton aller dois congié prendre,	76
honesteté ne s'i accorde.	se on donne à boire apres graces,	
28	soit en hanaps, voirres ou tasses,	
tien devant toy ton taillouer net,	laisse premier boire ton hoste,	
en ung vaissel ton relie met;	et toy apres, quant on luy oste.	80
ne veilles ton morceau conduire	qui à ces choses aparcevroit,	
à ton désir, car trop peut nuire,	à table plus saige seroit,	
garde toy bien de sommeiller	de se seoir à table n'est digne	
à table, ne de conseiller.	qui d'aucun bien ne porte signe.	84
32		
s'entour toy a des gens grant rote		
garde toy bien que tu ne routes.		
36		
en plain digner, ne en la fin,		
n'efforce l'oste de son vin;		
ne boy pas la bouche baveuse,		
car la coustume en est honteuse.		
40		
ne parle pas la bouche plaine,		
car c'est laide chose et villaine.		
ne tien tes mains dessoubz la table,		
car c'est chose deshonnourable,		
44		
de la nappe n'essuye tes dens		
et si ne la metz point dedans.		
Monstre toy joieux et aprins,		
ne di rien dont tu soye reprins;		
48		
si tu te veulx faire priser,		
ne veuille nully mespriser;		
il t'est conseillé en la bible		
entre grans gens estre paisible.		
52		
n'offre à nully, si tu es saige,		
le demourant de ton potaige.		

Lexique	
Se: souvent mis pour si	priser: estimer
courtoys: distingué	nully: personne
digner: dîner	oste: ôte
di: récite, dit	(mots en) -aige: -age
mengue: mange	demourant: le reste
roignes: coupes	lievres: livre, document
furge: cure	gecte: jette
frote: gratte	ton lieu: ta place
toaille: serviette	trespassez: morts
dessoubz: dessus	voirres: verres
aprin: cultivé	seoir: asseoir

Impressions très personnelles

« La Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine », tout un nom pour un petit établissement! Je répète le nom tous les jours, mais c'est seulement après 18 mois de travail à la SHLM que je suis capable d'évaluer s'il mérite bien son nom.

Tous les jours, je trie la correspondance que nous recevons par la poste et électroniquement. Il y a toutes sortes de demandes d'information :

Le comté de La Prairie date de quelle année? Où était située la gare de trains?

Mon arrière grand-père vient de La Prairie mais je ne connais pas le nom de mon arrière-grand-mère?

Et ma préférée:

Est-ce que je suis bien à l'école polyvalente de la Magdeleine?

Mais nous sommes aussi sollicités pour participer aux activités des organismes dont nous sommes membres : la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, la Fédération des sociétés de généalogie du Québec, l'Association des Archives du Québec, la Table de coordination des archives privées du Québec, le Conseil montréalais de la culture et des communications patrimoine, Tourisme Montérégie, le CLD de Roussillon, etc. Il y a des congrès, des colloques, des assemblées, des sessions de formation, des conférences, des sondages, des lancements de toutes sortes, qu'il s'agisse d'expositions ou de livres, pour n'en nommer que quelques unes.

Le nombre de documents à traiter chaque semaine est impensable, et si on y ajoute le nombre de visites en personne, les chiffres deviennent étonnants. La SHLM reçoit des gens du Québec, d'ailleurs au Canada et particulièrement des États-Unis. Ils viennent à la recherche de leurs racines. Ils cherchent leurs familles. Que trouvent-ils? Ils sont accueillis par des passionnés de l'histoire et de la généalogie. Ils embarquent dans un voyage où ils trouvent leurs ancêtres. Ils marchent dans les pas de leurs aïeux en suivant nos guides et ils revivent La Prairie d'autrefois, par le biais de l'animation de nos expositions thématiques. Ils repartent heureux et satisfaits d'avoir trouvé des vestiges de leur passé, mais souvent ils laissent eux-mêmes des traces en devenant membres de la Société d'histoire, membres de notre famille.

L'édifice du Vieux Marché ouvre ses portes à ses membres et bénévoles tous les jours. Ils continuent leurs recherches, mais c'est la SHLM qui récolte les bénéfices de ce travail. Que la recherche soit personnelle ou faite pour la SHLM, ils partagent leurs découvertes avec fierté. Notre extraordinaire équipe de bénévoles est professionnelle, mais surtout enthousiaste et dévouée. Ce n'est pas le bâtiment qui nous héberge qui définit la Société d'histoire, ce sont les gens qui travaillent à l'intérieur qui le font.

Il y a dix-huit mois que je suis, moi-même, devenue membre de la SHLM. Je me suis jointe à une équipe



dynamique et c'est le conseil exécutif qui m'a confié les tâches d'assurer la sauvegarde de notre patrimoine, *notre société d'histoire*. Nous travaillons ensemble, les membres, le conseil, les bénévoles et les talentueuses employées (moi-même incluse, bien sûr) que nous avons eu la chance d'embaucher grâce à des subventions.

« La Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine », tout un nom pour un petit établissement. Après 18 mois de travail, je constate qu'il n'est pas encore assez imposant!

Linda Crevier, B.A., M.A., membre, directrice, coordinatrice, secrétaire, bénévole, etc.

Un moulin à La Fourche

par Jacques Brunette

J'ignore si les personnes intéressées par l'histoire de La Prairie savent qu'il y avait un moulin à scie mu par l'eau à La Fourche, au début du 18^e siècle. En ce qui me concerne, c'est grâce à un document généreusement fourni par monsieur René Barbeau que je l'ai appris. Ce document, daté du 12 février 1714, contient un rapport de Léonard Paillé dit Paillet, un grand bâtisseur et un grand constructeur de moulins de l'époque. C'est ce dernier qui, en 1695, a construit, avec un dénommé Lavoix, le Fort Lorette du Sault-au-Récollet (aujourd'hui Ahuntsic, à Montréal).

Bien qu'il semble avoir été rédigé par Jean-Baptiste Lefebvre dit Angers, ce rapport contient une estimation détaillée faite par maître Paillé d'un moulin construit sur la rivière St-Jacques, à un endroit situé, selon moi, aux environs du lieu où s'élève aujourd'hui l'école Émilie-Gamelin. Dans ce texte, maître Paillart énumère les bons et les mauvais aspects de la construction en émettant des réserves sur les parties qu'il ne peut distinguer à cause de la glace, son évaluation ayant été faite en février. On pourrait aussi ajouter que ce sont François Leber et un sieur Hervieux qui avaient chargé le sieur Louis Trudeau de la construction du moulin en question. Ce François Leber occupait la dernière terre de la côte La Borgnesse, juste avant les terres de La Fourche.

Pour rendre le texte un peu plus abordable, je me suis permis d'en corriger l'orthographe, vu que la syntaxe et le vocabulaire présentent déjà assez de difficultés.

L'an mil sept cent quatorze le dixième de févrierer d'une sentence de monsieur le lieutenant général de la juridiction royale de Montréal rendu le sixième du présent l'an mois. Nous Léonard Paillé maître charpentier et mon agent aussi charpentier nous sommes transportés à la Fourche de La Prairie de la Magdeleine ainsi qu'il est ordonné par la dite sentence pour faire la visite d'un moulin à scie que le S^r Leber et le S^r Hervieux ont fait faire audit lieu par le S^r Louis Trudeau maître charpentier à laquelle visite a prestement fait avons procédé après avoir tout bien visité et examiné avons trouvé le premier étage tout ce qui paraît de ... des glaces de bon bois et bien lié et le second étage aussi bien lié excepté les poteaux pour ne se voir l'entourage qui sont mis après œuvre lesquels ne sont pas conformes à leur marché pour le combler nous l'avons trouvé trop faible suivant leur marché.

Comme aussi avons trouvé le corps du bâtiment trop court pour scier les bois de la longueur qui l'est porté par leur marché.

De plus avons trouvé la dame ou écluse les



Cette photo et la suivante: moulin à eau situé à la côte Sainte-Catherine. Il aurait disparu lors de la construction de la Voie maritime.

patins ou chevalets bien bons et bien forts mais trop loin à loin ce qui rend ladite dame ou écluse moins forte qu'elle ne devrait être. De plus le coffre qui conduit l'eau dans la roue ne nous a pas paru assez solide autant que les glaces nous ont permis de le voir mais nous ne pouvons pas en parler juste à cause des glaces comme aussi ledit coffre ne donne point la chute à l'eau qu'elle devrait avoir pour tomber sur la roue à les gardes mouvement ils sont assez bons et bien faits excepté la roue qui n'est pas assez longue d'aube à ces grandes roues par tri-quillier pour amener les pièces sur le moulin ni tout ce qui est nécessaire à ladite roue pour amener les pièces sur le moulin il n'y a rien déposé le tout ci-dessus mentionné nous ne parlons que de ce qui est à notre vue ou des glaces c'est ce que nousi sinon quand besoin sera en foi de quoi moi Angers ai signé et maître Paillé a déclaré ne savoir écrire ni signer.



Moulin à la côte Sainte-Catherine

Fait à Ville-Marie ce jour dui douzième De février de l'année mil sept cent quatorze [Jean-Baptiste Lefebvre dit] Angers

[François Leber, cpt de milice à La Fourche [Jean-Baptiste Léonard Hervieux]

[Léonard Paillé dit Paillet]

MARCHER DANS L'OMBRE DU PASSÉ

Dans l'atmosphère de l'Halloween, faites une visite du Vieux-La Prairie comme vous ne l'auriez jamais envisagé. Guidés par un journaliste qui n'a pas froid aux yeux, vous découvrirez, par l'intermédiaire de fantômes, les anecdotes les plus oubliées d'une des plus anciennes villes du Canada.

Une activité pour toute la famille réunissant fantaisie et histoire, le tout animé par une dizaine de fantômes costumés !

**Rendez-vous à la Société d'histoire de La Prairie -de-la-Magdeleine
au 249 de la rue Ste-Marie
au coucher du soleil, le soir du 29 octobre 2005**

Coût: 10\$ par personne
Moitié prix pour les enfants et pour les membres de la Société

Réservation requise au (450) 659 - 1393